



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

YUGOSLAVIE, RELATIONS INTERNATIONALES

(Direction générale du Trésor, 1923-1965)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Françoise PAREJA

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2021

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Yougoslavie, relations internationales.....	7
Situation économique et financière.....	7
Relations bilatérales, aides et accords franco-yougoslaves.....	7
Relations avec l'étranger et les organismes internationaux.....	8

Référence

B-0000596/1 – B-0000621/1.

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Yougoslavie, relations internationales.

Dates extrêmes

1923-1965

Noms des principaux producteurs

Direction du Trésor.

Importance matérielle

13 boîtes, soit 1,67 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77)

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213.6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement PH 001/74 du 10 janvier 1974.

Historique du producteur

La loi du 30 août 1940 transforme la direction du mouvement général des fonds en direction du Trésor qu'elle limite à la gestion interne, les relations financières internationales étant réservées à une direction des finances extérieures nouvellement créée. Mais la mise en œuvre du plan Marshall donne à la direction du trésor un positionnement majeur (décret du 30 juillet 1948). Tout en gardant la compétence relative au mouvement général des fonds, elle étend ses missions à la conversion de l'administration des finances à l'économie : désormais, elle coordonne le financement des investissements publics, par l'intermédiaire successivement de la commission des investissements (décret du 10 juin 1948), du Fonds de développement économique et social (FDES) (décret du 30 juin 1955) et du comité des investissements à caractère économique et social (décret du 27 novembre 1996). À la suite des nationalisations de l'après-guerre, elle se voit également attribuer un rôle dans le contrôle des entreprises publiques et dans la mise en place de l'État actionnaire. Sa tutelle sur les entreprises nationalisées, d'abord purement financière, devient progressivement technique, étayée par une

fonction de "transformateur d'épargne" en investissements à long terme. De toutes ces missions, il résulte une large implication de sa part dans la transformation de la structure industrielle de la France. En 1948, la direction du trésor reprend le bureau de statistiques et d'études financières, et le transforme en 1953 en service des études économiques et financières. Cet outil d'analyse et de prévision économiques est érigé en direction de la prévision en 1965. Cette même année, la direction du trésor récupère un grand nombre d'attributions de la direction des finances extérieures (décret du 1er juin 1965). L'expansion de ses activités reste étroitement liée à celle des missions de la direction du budget, s'agissant de la préparation, du contrôle et de l'exécution des opérations financières et de trésorerie. En matière budgétaire, la distinction ministère de l'économie / ministère du budget (de 1978 à 1981, puis de nouveau à partir de 1994) provoque la séparation de la direction du Trésor des comptes du Trésor et des administrations financières. Collectant et distribuant les fonds, pilote de la mission de contrôle des activités financières (décret du 24 juillet 1984, décret du 19 mai 2004), la direction du Trésor joue également un rôle de premier plan dans la réforme du secteur bancaire. Elle soutient, sous sa tutelle directe, le développement du secteur parapublic correspondant et participe au développement du marché financier. Enfin, une nouvelle sous-direction est créée avec le transfert des attributions de la direction des assurances (décret du 8 février 1991). Le mouvement de privatisation d'entreprises industrielles et de banques commencé en 1986 rétrécit le périmètre d'intervention de la DT et aboutit à la transformation de la sous-direction qui était chargée de la gestion des actifs de l'État dans les entreprises publiques en un service à compétence nationale rattaché au directeur du Trésor, l'Agence des participations de l'État (décret du 9 septembre 2004 et arrêté du 11 octobre 2004). Enfin, la mission historique de gestion de la dette publique est confiée à un autre service à compétence nationale également rattaché au directeur du Trésor, l'Agence de la dette, dite Agence France Trésor (arrêté du 8 février 2001). En 2004 (décret n° 2004-1203 du 15 novembre 2004), la direction du trésor est absorbée par la direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE).

Évaluation, tris et éliminations

Élimination des doublons.

Les cotes B-0000599, B-0000601, B-0000603, B-0000606, B-0000607, B-0000609, B-0000611, B-0000613, B-0000615, B-0000617, B-0000619, B-0000620 et B-0000621 ont été recotées respectivement en B-0000600, B-0000602, B-0000605, B-0000608, B-0000610, B-0000612, B-0000616 et B-0000618.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce fonds est constitué d'archives relatives à la situation économique et financière de la Yougoslavie et de ses relations avec la France et d'autres pays ou organismes internationaux entre 1923 et 1965.

Indexation

relations internationales
organisation internationale

B-0000596/1 – B-0000618/2

Yougoslavie, relations internationales.

1923-1965

B-0000596/1 – B-0000597/1, B-0000614/1, B-0000618/1

Situation économique et financière.

1945-1962

B-0000596/1

Réforme de l'administration, rôle de la banque nationale dans l'économie yougoslave : décret, extrait du journal officiel, note, rapport de l'ambassadeur de France au ministre de l'économie, statuts.

1945-1959

B-0000597/1, B-0000614/1

Documentation : rapport, revue de presse économique, statistique, brochure.

1945-1962

B-0000597/1

Rapport, revue de presse économique, statistique, brochure.

1945-1960

B-0000614/1

Bulletin de presse économique Yougoslave.

1961-1962

B-0000618/1

Solvabilité de la Yougoslavie : arrêté fédéral de l'accord entre la Suisse et la Yougoslavie, projet de réforme des changes yougoslaves, télégramme, notes et études documentaires, rapport USOM sur la dette extérieure Yougoslave.

1949-1964

B-0000600/1, B-0000605/2, B-0000610/1, B-0000612/1, B-0000616/1

Relations bilatérales, aides et accords franco-yougoslaves.

1923-1965

B-0000600/1

Accord de paiement France-Yougoslavie, rapport de gestion, télégramme, tableau, contrat, note, procès-verbal, correspondance.

1923-1961

B-0000605/2

Exportation, assistance technique et économique : extrait de journal officiel, télégramme, note, compte rendu de réunion, correspondance, statistique.

1951-1960

B-0000610/1

Télégramme de l'ambassade de France au ministre des finances, procès-verbal de la commission mixte franco-yougoslave, correspondance, note pour la direction des finances externes, compte rendu de réunion.

1951-1953

B-0000612/1, B-0000616/1

Accords de coopération économique et d'assistance technique.

1955-1965

B-0000612/1

Statuts de la Chambre de commerce France-Yougoslavie, correspondance, télégramme.

1955-1961

B-0000616/1

Télégramme de l'ambassadeur à Belgrade au ministre des affaires économiques, note de service, correspondance, contrat de licence exclusif, note pour la direction

des finances extérieures, contrat de collaboration technique, rapport, décision de la commission franco-yougoslave, procès-verbal de cession du comité franco-yougoslave de coopération économique et d'assistance technique.

1955-1965

B-0000596/2, B-0000598/1, B-0000602/1 – B-0000605/1, B-0000608/1, B-0000618/2

Relations avec l'étranger et les organismes internationaux.

1946-1963

B-0000596/2

Rôle de la banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) à Washington, négociation : projet, correspondance, procès-verbal sur aide économique.

1953-1958

B-0000598/1, B-0000618/2

Études de la situation économique par les pays tiers.

1946-1963

B-0000598/1

Note d'information, correspondance, rapport, négociation, protocole d'accord, étude.

1946-1960

B-0000618/2

Télégramme, note sur le projet français, fiche d'information, correspondance, notes et études documentaires, article de presse autrichienne.

1955-1963

B-0000602/1 – B-0000605/1, B-0000608/1

Aide économique à la Yougoslavie.

1951-1959

B-0000602/1

Engagements financiers yougoslaves envers la France et les États tiers : télégramme, note, correspondance, projet, lettre au Ministre des finances.

1951-1954

B-0000604/1

Endettement de la Yougoslavie et étude du programme français d'aide : lettre de l'ambassade de France au Ministre des affaires étrangères, télégramme, rapport, programme, tableau.

1952-1956

B-0000605/1

Participation franco-américaine : convention, note pour la direction du budget, décret, projet de loi, extraits de journal officiel, texte de loi, rapport, contrat.

1951-1959

B-0000608/1

Remboursements effectués aux banques agréées: pelurier, correspondance, note sur l'aide économique, tableau.

1951-1959